



Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres  
Freiburgischer Verband für Pferdesports

## REGLEMENT DE LA COUPE DE DRESSAGE HENRI CHAMMARTIN

*Spécial 10<sup>ème</sup> édition*

### **Fonctionnement de la Coupe**

La Coupe Chammartin (DHC) se déroule sur plusieurs manches (= concours) avec, pour sa 10<sup>ème</sup> édition en 2025, une dernière manche dont les points compteront double. Elle se court sur des épreuves de catégories Brevet, R et N, sur des programmes FB, L et M, en parallèle aux épreuves officielles. Un seul classement vaut pour l'ensemble des catégories. Les épreuves se déroulent sur des carrés 20/40 mètres ou 20/60 mètres en extérieur ou en manège.

Les places qualificatives sont publiées sur les sites de la FFSE ([www.ffse.ch](http://www.ffse.ch)) et de la FER ([www.ferfer.ch](http://www.ferfer.ch)) ainsi que sur les pages Facebook et Instagram « Dressage Fribourg » et « Dressage Suisse Romande ».

Les critères mentionnés ci-après sont pris en compte pour participer au classement. Aucune inscription n'est nécessaire.

### **1. Critères de participation**

#### **1.1 Cavaliers :**

- Tout(e) cavalier(-ère) en possession du brevet, de la licence R ou N validée pour l'année, selon règlements de Swiss Equestrian ;
- Cavaliers(-ères) légalement domicilié(e)s dans un canton romand et tessinois ou dans un district romand du canton de Berne. Le domicile de la licence fait foi.
- Cavaliers(-ères) membres d'une association cantonale affiliée à la FER, figurant sur Swiss Equestrian. Si l'information n'y figure pas, le cavalier est exclu d'office. Il peut toutefois demander à participer à la Coupe en apportant la preuve qu'il est membre d'une association de la FER (contact : [emilie.berchier@hotmail.com](mailto:emilie.berchier@hotmail.com)).

#### **1.2 Chevaux et poneys :**

Selon le règlement de Swiss Equestrian.

Partenaires :



Banque Cantonale  
de Fribourg

## 2. Classement annuel

### 2.1 Barème

Sur les différentes places qualificatives de la Coupe DHC, indépendamment du classement propre de l'épreuve, des points sont distribués à la paire cavalier/cheval lors de chaque épreuve selon le barème suivant :

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	14	5	10	9	6
2	13	6	9	10	5
3	12	7	8	11	4
4	11	8	7	12	3

- Deux départs par manifestation sont pris en compte ; en cas de nombre de départs plus élevés, seuls les deux meilleurs classements sont comptabilisés.
- Les cavaliers(-ères) touchent les points de leur rang effectif de l'épreuve.
- Les paires qui ne remplissent pas les critères de participation selon point 1 participent aux épreuves mais leurs points ne sont pas pris en compte pour le classement général de la Coupe. Les points ne sont pas transmis aux suivants.
- Les classements intermédiaires et finaux de la Coupe DHC sont publiés en principe après chaque concours sur le site de la FFSE ([www.ffse.ch](http://www.ffse.ch)) et sur les pages Facebook « Dressage Fribourg » et « Dressage Suisse Romande ».
- Dans le cas où, durant la saison, il n'y aurait pas le même nombre d'épreuves qualificatives pour les cavaliers(-ères) avec brevet et ceux/celles avec licence ou entre les catégories FB/L/M, le comité peut décider d'appliquer un coefficient après la dernière étape.

### 2.2 Classement final

Pour marquer la 10<sup>ème</sup> édition de la Coupe, les points de la dernière manche compteront double !

### 2.3 Prix (en espèce ou en nature/dons de sponsors) :

**1<sup>er</sup> rang : CHF 500.-, 2<sup>e</sup> rang : CHF 400.-, 3<sup>e</sup> rang : CHF 300.-, 4<sup>e</sup> rang : CHF 200.-, du 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> rang : CHF 100.-**

En cas d'égalité de points, le/la cavalier(-ère) ayant participé au plus grand nombre d'épreuves comptant pour la Coupe DHC sera privilégié(e). S'il y a toujours égalité, les prix seront partagés.

Les prix seront distribués à l'issue de la dernière manche, au CD de Kerzers/FR, le dimanche 12.10.25 en présence notamment des partenaires et sponsors de la Coupe DHC, d'un(e) délégué(e) de chaque organisateur et du Comité de la Coupe DHC. Les 10 lauréat(e)s seront invité(e)s personnellement. Les prix seront distribués aux cavaliers(-ères) présent(e)s, sauf excuse valable. La remise des prix se fera en principe à cheval pour les 3 premières paires.

## 3. Mise en application

Ce règlement entre en vigueur le 01.01.2025 pour la 10<sup>ème</sup> édition de la Coupe. Toute contestation concernant ce règlement sera tranchée par une commission ad hoc, nommée par les organisateurs de la Coupe DHC.

Partenaires :

